

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale (ci-après, l'AG)
de l'association Lex Sportiva en date du samedi 14 avril 2012 :**

Membres présents ayant participé à l'AG :

Mesdemoiselles CHEVIGNY Audrey, DE ROBILLARD Alice, DEFOSSEZ Isabelle, GAUDOT Séverine, VANECHG Aurélie, SACHOT Émilie.

Messieurs ANEX Clément, BARDAUD Thierry, BERTOGLI Jean-François. BIGORIE Michaël, BONNAC Charles, BUET Loïc, BRINGAND Charles, CLEMENT François, DARMON Benjamin, DELATTRE Jérémie, DELEMARLE Julien, DURAND Mathieu, GEORGES Olivier, HABDOUCHE Julien, LE BRUSQ Kevin, LOUIS MAGDI Daniel, PILLON Régis, TA VAN Phi-Hung.

Membres absents mais représentés lors de l'AG :

Mesdemoiselles CHEVALIER Noémi, DENUZILLER Camille, LAMBERT Julia, MAROLLEAU Lucie et MONTEJO Marine.

Messieurs ACHARD Bastien, ODOYER Philippe et THOUILLEUX Yves.

Présents ayant assisté à l'AG :

Messieurs BENOIT Clément, JACOTOT David, LACOUR Mathieu, SIMON Gérald, THOMAS Vincent.

L'Assemblée Générale est ouverte à 12h15.

Observations préliminaires :

- Les votes au cours des élections ont été réalisés à main levée ;
- Un annuaire du PJS mis à jour a été communiqué à l'ensemble des présents ;
- Le laboratoire de droit du sport de Dijon, représenté par Messieurs SIMON, JACOTOT et THOMAS, a offert à l'association son dernier ouvrage relatif à l'introduction et aux généralités du droit du sport ;
- Il est confirmé par Monsieur SIMON que le Master PJS se déroulera à Dijon à compter de la prochaine rentrée et qu'il sera intégré dans l'Institut du Territoire (orienté Droit Public).

Etat des lieux de l'association :

Le président rappelle le nombre d'adhérents et présente les statistiques relatives à la proportion du nombre d'adhérents à l'association par rapport au nombre de diplômés par promotion.

Le nouvel annuaire PJS 2012 ayant été distribué, il est souligné l'absence importante de réponse concernant la mise à jour, expliquant le peu de statistiques.

La trésorière présente les comptes 2011 de l'association. Elle recommande en premier lieu le règlement par chèque au titre de la cotisation annuelle.

Elle communique l'état des comptes de l'association sur l'exercice 2011 avec un bénéfice de 432,09 euros. Le même document présente un crédit sur le compte chèque d'un montant de 1 269,09 euros à ce jour.

Il est également décidé, pour des raisons pratiques, de transférer le compte en banque de l'association (aujourd'hui à la Caisse d'Epargne en Bretagne) dans une banque "nationale". Le Bureau procèdera au changement.

Il est ensuite rappelé les décisions prises lors de la dernière AG ainsi que les différentes manifestations organisées par Lex Sportiva au cours de l'année universitaire 2011-2012.

Le débat est enfin ouvert sur la question du siège de l'association. L'AG se met d'accord pour ne pas maintenir le siège à Mâcon. Un débat s'ouvre autour de la destination (Paris ou Dijon) et de la question du financement (partenariat avec une maison des Associations ?, subventions et éventuels parrainages).

L'AG décide de transférer le siège à Paris (75).

Les outils de Lex Sportiva :

Il est d'abord question du forum. Il est accepté par tous qu'il y a un besoin de simplifier le forum (conserver ce qui peut véritablement intéresser Lex Sportiva).

Concernant le site internet, il existe un projet mené par Marine MONTEJO pour la mise en place du site. Ce site regroupera le LDS, le master PJS et l'association Lex Sportiva.

Un projet de financement du futur site autour de 600 euros (sachant que les frais d'hébergement seront payés chaque année) a été validé par les 3 parties intéressées à hauteur d'1/3 chacune.

Le projet relatif au site constitue une priorité.

Concernant la newsletter, il existe globalement une volonté de la maintenir. Régis PILLON propose d'intégrer des articles juridiques ou encore tout autre texte rédigé par l'un des membres.

La question du Café Débat :

Le projet et les démarches effectuées ont été présentés à l'ensemble des membres.

De nombreux débats ont eu lieu (lieu, budget, mode de financement, public visé). Une commission de travail va être mise en place pour un lancement du premier café débat en fin d'année 2012.

Les élections pour la composition du nouveau bureau :

Rappel de l'ancien bureau : BARDAUD Thierry (président), DEFOSSEZ Isabelle (trésorière), GEORGES Olivier (secrétaire), BIGORIE Michaël, DELATTRE Jérémie.

Nouveau bureau à compter du 14 avril 2012 : BARDAUD Thierry (président), DEFOSSEZ Isabelle (trésorière), DURAND Mathieu (secrétaire), GAUDOT Séverine, ANEX Clément, CLEMENT François, GEORGES Olivier et PILLON Régis.

L'Assemblée Générale prend fin à 14h.